



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU RHONE

Envoyé en préfecture le 22/01/2021
Reçu en préfecture le 22/01/2021
Affiché le **22 JAN. 2021**
ID : 069-216902031-20210115-PV15012021-AR

COMMUNE DE SAINT-GENIS-L'ARGENTIERE

Extrait du registre des délibérations

Vendredi quinze janvier deux mille vingt et un, à vingt heures trente minutes en mairie, légalement convoqué, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Alexis BADOIL, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : **15**

Président : Alexis BADOIL, Maire.

Secrétaire élu : Arnaud VERNAY.

14 membres présents à la séance : Alexis BADOIL, Chantal YVOREL, Gilbert MOSNIER, Sandrine DRIVON, André BASTION, Virginie MASSE, Joseph VOLAY, Laëtitia TEXIER, Joachim BOURBON, Arnaud VERNAY, Cindy GUIOTTO, Jean-Charles JULLIN, Sylviane FAYOT, Laurent CHABAUD.

1 membre absent : Colette PERIER.

1 procuration : Colette PERIER à Laëtitia TEXIER.

PROCES VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL VENDREDI 15 JANVIER 2021

Le Conseil Municipal :

- Valide le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 11/12/2020.
- Entend différents points liés la crise sanitaire :
 - o Le couvre-feu est avancé de 20h à 18h sur l'ensemble du territoire.
 - o Les sports intérieurs pour les mineurs sont interdits.
 - o La garderie du soir est maintenue jusqu'à 18h30.
 - o Le marché hebdomadaire est maintenu mais jusqu'à 18h.
 - o Un centre de vaccination pourrait ouvrir à Ste Foy l'Argentière.
- Approuve la remise gracieuse des loyers des mois de janvier, février et mars 2021 pour le commerce « Luni'k ». (délibération n° 01.2021).
- Entend le point sur les travaux en cours et à venir :
 - o **Route de St Laurent** : les barrières de sécurité seront installées en février 2021.
 - o **Montée St Roch** : la réunion des copropriétaires de « mon village 1 » pour la cession de parcelles devrait avoir lieu en février 2021.
 - o **Rénovation énergétique** : contacts pris avec les entreprises pour affiner les devis des travaux du bâtiment « montée St Roch » pour lesquels une subvention a été accordée. En attente du bilan thermique et d'une estimation du coût des travaux par le Parc Eco Habitat pour la rénovation énergétique d'autres bâtiments communaux.
 - o **Quartier St Roch** : l'OPAC a proposé quelques esquisses d'aménagement. A réfléchir. L'entreprise LACASSAGNE débutera les travaux autour du 27/01/2021.
 - o **Ancienne école** : la reprise du mur d'enceinte pourrait avoir lieu en mars 2021.
 - o **Chemin du domaine** : les panneaux « sens interdit sauf riverains » ont été posés.

- o **Les Rivières** : le panneau d'interdiction de stationner à été installé.
- Prend connaissance des différentes demandes d'urbanisme enregistrées.
- Entend les comptes rendus de différentes réunions :
 - o **Conseil municipal enfants** : première réunion prévue le 03/02/2021 à 16h.
 - o **Agriculture (CCMDL)** : 2 plateformes sont dédiées à la valorisation de la ressource ligneuse (Coise et Haute-Rivoire).
 - o **Vie du village-culture**: rencontre avec les associations le 14/12/2020 pour le calendrier des manifestations 2021. Plusieurs projets communs pourraient avoir lieu. Les guirlandes solaires n'ont pas donné l'effet attendu. Il faudra rajouter d'autres décorations et faire mettre des prises par le SYDER sur l'éclairage public.
 - o **CCAS** : l'association « vie libre » viendra présenter ses actions lors de la prochaine réunion. Mme Marjolaine Courbière a été nommée membre du CCAS suite à la démission de M. Pierre Bailly.
 - o **SIVOS** : 466 élèves sont inscrits au collège de Ste Foy dont 37 de la commune. Participation de la commune à hauteur de 643.61 € pour 2021 (fiscalisés). Environ 290 kg de jouets ont été collectés dans le cadre du développement durable et donnés à la Ressourcerie des Monts du Lyonnais. Peu d'inscrits en option Allemand.
 - o **SYRIBT** : réseau de vigilance « alerte crue » pour la Brévenne et la Turdine à renforcer.
 - o **Communication** : le site internet est en cours de restructuration.
 - o **Cimetière** : le travail de saisie dans un document « excel » est en train d'être effectué.
- Valide la venue des brigades nature pour 2 semaines en septembre 2021 (525 € / jour).
- Autorise la signature d'avenants avec les locataires de la commune pour l'intégration de charges avec les loyers. (délibération n° 02.2021)
- Entend que des devis sont en attente pour la réimpression des plaquettes du sentier pollinier (en lien avec RNSA) et l'impression de 2 posters qui seront installés au jardin des plantes. Pas de réimpression pour la plaquette sur les aqueducs, une commune fera passer son stock. Réfléchir sur la mise à disposition de ces documents quand la mairie est fermée.
- Souhaite pouvoir faire face aux éventuelles dépenses d'investissement avant le vote du budget (mars 2021) et valide le principe de pouvoir utiliser le ¼ des crédits du budget précédent. (délibération n° 03.2021).
- Approuve la convention de prêt d'un broyeur à déchets verts de la CCMDL (prêt gracieux). (délibération n° 04.2021).
- Fixe la prochaine réunion du conseil municipal au vendredi 19/02/2021 à 20h30 en mairie

Document établi le 21 janvier 2021.
Affiché le 21 janvier 2021.

Le Maire,
Alexis BADOIL

Procès-verbal certifié exécutoire
Le 22 JAN. 2021
Le Maire,
Alexis BADOIL

